déi Lénk

Résolution : **Sortir de l'impasse**
Dompter les banques. Taxer les riches. Renforcer l'Etat social.

Après 35 ans de déréglementation et de concurrence fiscale entre Etats, qui ont conduit d'un côté à une dictature des marchés financiers et à une libération fiscale massive des entreprises multinationales, et des riches et de l'autre à une diminution des rentrées fiscales, au démantèlement des systèmes sociaux, à une forte augmentation des inégalités sociales dans les pays industrialisés, à une dérive de nombreux pays du Sud et à un désastre humanitaire et écologique croissant, **déi Lénk constate que la réforme fiscale présentée par le gouvernement perpétue la même politique néolibérale** :

- Elle prévoit de diminuer encore de 21% à 18 % le taux de l'impôt sur le revenu des entreprises, pour concurrencer particulièrement les places financières de Londres et de Dublin, alors que la charge de l'impôt des entreprises a été constamment réduite au cours des 30 dernières années ;
- L'adaptation du tarif fiscal et l'augmentation du crédit d'impôt au niveau des tranches inférieures et moyennes est loin de renforcer la progressivité fiscale au niveau des revenus élevés ; le taux marginal de 39% est atteint dès un revenu imposable annuel de 45.897 euros dans la classe 1, et seulement deux tranches de 1% sont ajoutées au-delà du taux marginal de 40% ;
- La charge de l'impôt direct pesant sur les ménages est essentiellement redistribuée entre les percepteurs de salaires et traitements ; l'impôt sur la fortune n'est pas réintroduit et le secret bancaire pour résidents est maintenu ;
- Malgré le doublement prévu du crédit d'impôt monoparental, les ménages monoparentaux, particulièrement exposés au risque de pauvreté, continuent d'être désavantagés par rapport aux couples mariés parce que l'enfant du ménage monoparental n'est pas compté au même titre que le deuxième conjoint ;
- La politique du logement présente dans la réforme fiscale proposée est décevante, puisqu'au lieu de forcer les spéculateurs de vendre les terrains disponibles suivant ce que permet déjà la loi et d'entamer de grands projets de construction de logements, la hausse des prix immobiliers est entretenue à travers une augmentation du plafond de l'épargne logement et des intérêts débiteurs fiscalement déductibles et les propriétaires fonciers sont chouchoutés à travers une réduction supplémentaire de l'impôt sur la plus-value de vente de leurs terrains pendant 18 mois ;
- L'augmentation de l'abattement pour l'assurance prévoyance-vieillesse est un cadeau pour les compagnies d'assurance et une mesure destinée à promouvoir l'assurance privée, au détriment de la sécurité sociale ;
- Les accents écologiques font largement défaut dans cette réforme, mis à part un abattement lors de l'achat d'un véhicule électrique et des avantages fiscaux lors du leasing d'une voiture de fonction à basses émissions de CO2 ;
- Cette réforme table sur la poursuite d'une forte croissance et elle ne fait aucune allusion à la nécessité de financer les engagements de réduction des gaz à effet de serre pris lors de la COP21 à Paris, alors que 9,5 % des recettes fiscales courantes proviennent de la vente de fuel et d'autres produits énergétiques des recettes

courantes budgétaires, et que le Luxembourg se trouve en avant-dernière position en Europe en matière de production et de consommation d'énergies renouvelables.

déi Lénk reproche au gouvernement d'avoir choisi la voie de la facilité et de la prétention :

- A l'occasion de sa réforme fiscale, le gouvernement ne met en question ni le modèle de croissance infinie, ni le modèle de financement de l'Etat à travers des faveurs faites à la place financière, aux entreprises multinationales et aux riches et ultra-riches, cela au détriment des autres pays et, au final, de sa propre population ;
- Suite au paquet d'austérité, dont l'impact se renforcera encore, - avec 585 millions d'euros en 2016, 723 millions en2017 et 808 millions en 2018 suivant les dires du ministre des Finances lors de la présentation du budget de 2016 - le gouvernement tente d'amadouer les électeurs en les arrosant de quelques centaines d'euros. Les percepteurs de faibles revenus, qui ont souffert le plus des 258 mesures du paquet d'austérité, de la réduction des allocations familiales et de l'augmentation des taux de TVA, se voient en partie dédommagés. Mais ce dédommagement sera probablement de courte durée, puisque la perte de 400 à 500 millions d'euros de recettes publiques, inhérente à la réforme, risque de conduire à une diminution des prestations sociales et des services publics.

En fin de compte, les diminutions fiscales et les réductions des dépenses publiques, mises en œuvre par le gouvernement au cours de cette législature, réduiront encore plus l'influence des pouvoirs publics.

Contrairement à ce que le gouvernement propose, **déi Lénk exige une réforme fiscale juste et solidaire** et formule dans ce sens les **revendications** suivantes :

- **Réduire le poids des impôts indirects**
  - ✓ En revenant sur l'augmentation récente de la TVA.
- **Imposer davantage les entreprises**
  - ✓ En sortant du dogme de la concurrence fiscale entre les pays de l'Union européenne ;
  - ✓ En soutenant toute proposition rendant la fiscalité des entreprises plus transparente, à commencer par une publication de toutes les « dépenses fiscales » (exonérations, crédits d'investissements, abattements, déductions forfaitaires, taux d'imposition réduit) ;
  - ✓ En publiant tous les « rulings » fiscaux ;
  - ✓ En élargissant la base de calcul de l'impôt des sociétés à travers une réduction des nombreuses possibilités d'exonération et d'amortissement fiscal ;
  - ✓ En s'associant au projet européen d'une taxe sur les transactions financières.
- **Imposer davantage les revenus du capital et la fortune**
  - ✓ En imposant le patrimoine et ses revenus dans la même mesure que le travail et en abolissant notamment l'exonération fiscale des dividendes à raison de 50% ;
  - ✓ En abandonnant le secret bancaire pour résidents ;
  - ✓ En réintroduisant l'impôt sur la fortune des personnes physiques de 0,5%, sauf sur les dépôts d'épargne inférieurs à 200.000 euros des ménages et sur le premier logement ;

- ✓ En mettant en question l'absence d'impôts dus en matière de droits de succession en ligne directe sans plafond.

- **Imposer davantage les ménages à revenus élevés**
  - ✓ En augmentant les montants imposables correspondant aux taux marginaux inférieurs à 39% ;
  - ✓ En augmentant le plafond taxable des assurances de sécurité sociale ;
  - ✓ En ajoutant 6 tranches d'impôt de 2 % au-delà de 38 % (jusqu'à atteindre 50 %) ;
  - ✓ En indexant de nouveau le barème fiscal.
- **Reclasser les ménages monoparentaux dans la classe d'impôt 2**
- **Décentraliser l'impôt en direction des communes**
  - ✓ En augmentant à nouveau le taux national de l'impôt commercial communal de 3% à 4% ;
  - ✓ En augmentant la base fiscale de l'impôt foncier sur les immeubles au-delà du premier logement.
- **Accroître les moyens des administrations fiscales**
  - ✓ En renforçant substantiellement l'effectif du personnel ;
  - ✓ En améliorant les bases de données fiscales, la coopération entre les administrations fiscales nationales et les moyens d'action directe de celles-ci contre les fraudeurs fiscaux.
- **Mener une réforme fiscale durable en initiant une transformation socio-écologique du pays**
  - ✓ En promouvant fiscalement les investissements dans le photovoltaïque, l'énergie éolienne et hydraulique, le biogaz de déchets organiques et l'énergie géothermique ;
  - ✓ En introduisant un impôt direct grevant toutes les entreprises pour financer la transition socio-écologique. Cet impôt sera calculé en fonction de l'impact écologique et social des activités des entreprises, tout en tenant compte de leurs responsabilités et de leurs capacités inégales de contribuer à la transition socio-écologique ;
  - ✓ En imposant davantage les revenus élevés et les revenus du capital ;
  - ✓ En élaborant une feuille de route pour une sortie – par le haut - du tourisme à la pompe à moyen terme et le développement d'un transport public généralisé, gratuit et efficace.

L'impasse de la croissance infinie ne laisse qu'une seule issue : celle d'une meilleure répartition des revenus et des patrimoines. Les impôts directs et une politique budgétaire mettant l'accent sur la redistribution des revenus et sur les biens et les services publics sont des moyens puissants pour y parvenir. **Economie durable rime avec économie solidaire !**